



# PRÉFET DE L'HÉRAULT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 15 septembre

### VIGILANCE ORANGE ORAGES ET PLUIE-INONDATION DANS L'HÉRAULT VIGILANCE JAUNE CRUES

Depuis 6 heures ce matin, les services de Météo France ont placé le département de l'Hérault en vigilance ORANGE « pluie Inondations » et « orages », ainsi qu'en vigilance JAUNE « crues ».

Des averses circulent actuellement sur l'Hérault, sans présenter de caractère orageux.

Un épisode pluvio-orageux nécessitant un suivi particulier, du fait du risque non négligeable de phénomènes violents, est attendu à partir du milieu de matinée sur la partie Est du département. De fortes intensités pluvieuses de l'ordre de 80 à 100 mm sont localement attendues en peu de temps. Ces pluies interviendront parfois sur des zones déjà fragilisées par les intempéries de ce mardi.

Le préfet de l'Hérault Hugues MOUTOUH, en lien avec le directeur académique des services de l'Éducation nationale, a décidé de suspendre les transports scolaires ce mercredi sur les 4 secteurs suivants : Montpellier Nord-Ouest ; Montpellier Mauguio ; Lunellois et le collège de Sommières.

Un centre opérationnel départemental (COD) a été activé en préfecture.

Le Lez et le Vidourle sont en vigilance JAUNE « crues ». Tenez-vous informés sur [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)

#### Consignes de sécurité :

Le préfet de l'Hérault appelle à la vigilance et invite la population à s'informer et rester à l'écoute des consignes de sécurité des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels.

- ➔ Je ne prends pas ma voiture et je reporte mes déplacements
- ➔ Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables
- ➔ Je m'éloigne des cours d'eau
- ➔ Je ne sors pas, je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre
- ➔ Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- ➔ Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école, ils sont en sécurité.

**VIGILANCE PLUIE INONDATION**

RESPECTEZ les consignes des autorités  
INFORMEZ-VOUS auprès de Météo-France et de votre préfecture

-  Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri
-  Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
-  Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés

#### Cabinet du préfet

Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2